Publié le 28/09/2026

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 085-200059079-20260917-D10_08_2026-DE

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 17 septembre 2026 à 19:30

En exercice : 33
Présents : 29
Excusés : 3
Absents : 1

Date de la convocation :
10/09/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Albert CORNUAU

N° interne de l'acte :
D10_08_2026

jeudi 17 septembre 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les lavandières _ La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :
Blandine BEAUPERIN, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Albert CORNUAU, Béatrice COULON, Oriane COUTAND, Laurent DESNOUHES, Emilie DURAND, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Johann PASQUEREAU, Florian PELATAN, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Simon RAMPILLON, Charlène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Julie RIBARDIERE, Christian RIGAUDEAU, Raphaël ROTURIER, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Adeline YVAI-NURDIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :
Yannick CLERCQ (donne pouvoir à : Florian PELATAN), Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY)

Membres excusés
Laurent BALDOVINI,

Membres Absents :
Sandrine VIGNIAL

VIE ASSOCIATIVE
Demande de subvention exceptionnelle par l'association La Boulite

Monsieur le Maire indique qu'il a été sollicité par l'association La Boulite pour une demande de subvention exceptionnelle concernant la parution d'un livre sur l'histoire de La Flocellière.

L'association va financer les frais d'impression de ce livre. A cet effet, et au vu du montant de ces frais, elle sollicite auprès de la collectivité une subvention de 1 000 €.

La commission acteurs économiques et associatifs – monde agricole – tourisme dans sa réunion du 25 août 2026 a émis un avis favorable quant à l'octroi de cette subvention.

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association La Boulite afin de l'aider à financer les frais d'impression du livre sur l'histoire de La Flocellière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité des présents et représentés approuve la proposition de Monsieur le Maire.
Vote : Pour 30 ; Contre : 0 ; Abstention : 1

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Pour extrait certifié conforme
Fait à Sèvremont
Le Maire Jean-Louis ROY

Le Secrétaire de séance,

Albert CORNUAU

MAIRIE DE SEVREMONT 85700